

CESER Centre
Séance Plénière 15 juin 2012
Intervention Cgt sur l'avis « Réseau de l'économie créative »

Madame la Vice-présidente du Conseil Régional
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Au travers de la communication qui nous est présentée, l'exécutif nous fait part de sa volonté d'initier un réseau de l'économie créative et présente les éléments de méthodes et les échéanciers de programmation.

Une démarche qui suscite questionnement tant le monde de la créativité, de la création culturelle, de la création tout court est dense, complexe et diversifié, les finalités guidant les acteurs souvent bien différentes, voire contradictoires...et les enjeux en termes de mutations économiques et sociales importants.

Rappelons que le concept d'économie créative tire ses origines de l'évolution des modes de production, notamment pour combler les trous des friches industrielles créées par les vagues de délocalisations des années 80 et que les débats portant sur la définition et les contours de cette nouvelle forme d'économie, ne sont pas clos.

Pour certains, les industries de l'information, de la culture et de la communication, de par le potentiel de croissance qu'elles affichent ou qu'on en espère, sont perçues comme le principal moteur de développement économique des futures "sociétés de l'information". Elles sont présentées, dans le discours officiel, comme l'étendard et le modèle de sortie de crise. Ce sont les secteurs "de pointe" qui assureront la revitalisation de l'ensemble du tissu économique.

Pour d'autres, se pose la question des limites entre création culturelle et notion de créativité qui elle, renvoie à l'innovation, valeur centrale des théories sur la société de l'information. Ainsi, si l'opération semble conférer aux artistes et aux producteurs culturels un statut privilégié dans ces sociétés du savoir, ce ne serait, cependant, qu'au prix d'un certain malentendu puisque la créativité et l'innovation auxquelles pensent les idéologues, les technocrates et les politiques sont davantage d'ordre scientifique et technologique qu'artistique et culturel.

Il entre une part relative de création dans une foule d'activités économiques. Pourquoi prendre en considération les unes plutôt que les autres? Les critères de choix ne sont pas explicités, les définitions restent vagues et les données utilisées ne permettent guère d'apprécier la valeur économique réelle de la créativité dans les secteurs retenus.

Partant de ces considérations, quelle finalité et quelles approches d'un tel réseau de l'économie créative en région centre?

Poser cette question, c'est pointer notre appréhension à l'examen d'une communication qui affiche un volonté de... mais peine à cacher les incertitudes ...et la complexité.

Ainsi nous notons l'ampleur budgétaire consacré à l'étude action d'un peu moins de 50% à un peu moins de 25% du budget d'animation et cela si, les acteurs du secteur en manifestent la volonté.

Question aussi sur la caractérisation qui pourrait tendre à laisser imaginer que les seuls concepts retenus seraient, l'excellence au sens industriel du terme, la valeur ajoutée au sens économique le plus strict, au détriment de toute notion de prise en compte de la création au sens large du terme, génératrice de capital culturel humain et de territoire. Qu'entendre aussi par la notion de haute valeur ajoutée ou encore sur la notions d'actifs créatifs ?

Il en va ainsi de la question touchant aux problématiques à l'emploi, dans un secteur atomisé.

Malgré tout et en attendant d'avoir de plus amples éléments dans l'avancée de cette étude maintenant bien engagée, nous ne pouvons que conseiller à l'exécutif d'être soucieux à ce que ce futur réseau soit axé véritablement sur la coopération, recherchée, partagée et qu'il ne devienne pas un outil supplémentaire de mise en concurrence où au final la créativité ne serait qu'un nouvel espace d'exploitation, et d'accumulation de profits au détriment de l'intérêt général.

Dans ce cadre il serait aussi intéressant de connaître un peu plus dans le détail l'état des premières réflexions de l'exécutif concernant la nature et la forme des leviers futurs d'animation de cet éventuel réseau.

La Cgt sera attentive à ce que l'économie ne supplante pas la création et veillera à ce que la création soit réelle et ne consiste pas en un affichage vide de sens du point de vue de la culture, du respect des créateurs et de leurs oeuvres, mais aussi des intelligences que développent les salariés au quotidien dans l'étude, la production des biens et des services.

Le groupe Cgt votera l'avis